

RÈGLEMENT ÉCOLE DE PÉTANQUE

Déposer les jeunes de 9h50 à 9h55 à la porte du boulodrome, présence des parents à l'entraînement interdite.

Les entraînements débutent à 10h précise.

Les enfants pourront être récupéré aux portes du boulodrome à partir de 11h50.

Les règles sont les suivantes :

- arriver à l'heure aux entraînements en tenue sportives avec ses boules, mètre, chiffon et but,
- la politesse,
- le fairplay,
- le respect de l'adversaire,
- le respect des éducateurs, initiateurs,
- le respect des consignes d'entraînement et d'atelier

Aucune marque d'irrespect ou de moquerie ne sera admise.

Ils devront exécuter, respecter les exercices, ateliers et consignes.

La composition des équipes (coach et jeunes) est de la responsabilité du responsable de l'école de pétanque et en aucun cas, les parents ni les jeunes ne pourront intervenir sur le choix ou la décision.

Tout manquement à ce règlement par un jeune ou un parent sera sanctionné de la façon suivante :

1^{er} avertissement : suspension de 2 semaines d'entraînement de l'école de pétanque du jeune

2^{eme} avertissement : suspension d'un mois des entraînements de l'école de pétanque du jeune

3^{eme} avertissement : exclusion des entraînements de l'école de pétanque du jeune

La sanction sera prise après consultation du bureau directeur de la pétanque Challandaïse.

Le Président
Nathalie Padiolleau



Le jeune (Nom-Prénom)

Le Vice-Président
Patrick Wydau



Le parent (Nom-Prénom)